N° 18T290250001 Prix € : 28

LICENCE TEMPORAIRE FFVOILE

Validité : 4 J du 23/07/2018 00:00:00 au 26/07/2018 23:59:59

Cette licence ne permet pas la participation à des compétitions décernant un titre international, national, régional ou départemental et des sélections correspondantes, excepté pour les sélectives corporatives donnant accès aux Championnats de France corporatifs.

Date du : **28/06/2018 15:04:33**
Nom : **GENELOT**
Prénom : **MATTHIEU**
Date de naissance : **12/03/1995** Sexe : **M**
Adresse : **5 RUE DU CHANOINE ZELLER**

78590 NOISY LE ROI
FRANCE

J'atteste avoir reçu la notice d'information des contrats « MAIF » et « Mutuelle des Sportifs » présentant les garanties d'assurance liées à la licence FFVoile Je reconnais avoir été informé de mon intérêt à souscrire des garanties complémentaires (capitaux invalidité et décès plus importants…), ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique du pratiquant

☐ J'ai décidé de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires.

☐ Je refuse de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires et je remets le présent document à mon club.

J'atteste par ailleurs m'être mis en conformité avec la nouvelle règlementation FFVoile relative au certificat médical de non contre-indication (le cas échéant en compétition) à la pratique de la voile.

Fait à : ..... le : .....
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Cachet du club	Signature du Titulaire * des représentants légaux pour les mineurs

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
LICENCE TEMPORAIRE FFVOILE

Prix € : **28**

Validité : **4 J du 23/07/2018 00:00:00 au 26/07/2018 23:59:59**

N° : **18T290250001** Date : **28/06/2018 15:04:33**

IMPORTANT : Elle ne permet pas la participation à des compétitions décernant un titre international, national, régional ou départemental et des sélections correspondantes, excepté pour les sélectives corporatives donnant accès aux Championnats de France corporatifs.

NOM : **GENELOT** Date de naissance : **12/03/1995**
Prénom : **MATTHIEU** Sexe : **M**
Adresse habituelle : **5 RUE DU CHANOINE ZELLER**
78590 NOISY LE ROI

18T290250001

MAIF ASSOCIATIONS & COLLECTIVITÉS assureur militant

GROUPE MDS Mutuelle des Sportifs MDS Conseil

A LIRE ATTENTIVEMENT

Vous venez de prendre une licence temporaire et bénéficiez d'une assurance souscrite pour vous par la FFVoile auprès de :

➔ **MAIF**, entreprise régie par le Code des Assurances, vous couvrant en **Responsabilité Civile** pour les dommages que vous pourriez occasionner à des tiers dans la pratique de la voile, ainsi que pour l'**Assistance Rapatriement**.
➔ **Mutuelle des Sportifs**, régie par le Code de la Mutualité, pour l'**Individuelle Accident**, comprenant une indemnisation de vos propres dommages corporels en cas d'accident.

Votre club vous a remis les garanties liées à la licence ainsi que les garanties complémentaires que vous pouvez souscrire

PART DE L'ASSURANCE DANS LA LICENCE TEMPORAIRE

Prime totale TTC	Responsabilité Civile & Assistance Rapatriement (MAIF)	Individuelle Accident (MDS)
5,13 € *	3,83 €	1,30 € *

(*) dont 1,20 € TTC pour la garantie à 1 000 000 € en cas d'accident corporel grave
Vous avez la possibilité de renoncer à la garantie Individuelle Accident et d'obtenir le remboursement de la somme correspondante en adressant votre demande par voie postale à la FFVoile - 17 rue Henri Bocquillon 75015 Paris.

➔ **En cas de sinistre, vous devez établir une déclaration d'accident et l'adresser dans les 5 jours (accompagnée d'une copie de votre licence) à : Assurances MADER - Immeuble le Challenge - Bd de la République - BP 93004 - 17030 LA ROCHELLE CEDEX**
➔ **Assistance rapatriement : Tél : 05 49 34 88 27 (+33 5 49 34 88 27 si vous êtes à l'étranger)**

Cachet du club	Signature du Titulaire * des représentants légaux pour les mineurs	Médical
29025		De nouvelles règles relatives au certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport sont applicables. Pour plus d'informations : www.ffvoile.fr page d'accueil : Espace Médical